

## Section 1.—Administration du territoire canadien de l'Arctique.\*

Les îles de l'Arctique qui font partie du territoire canadien sont situées au nord de la terre continentale. Elles ont une superficie de plus de 500,000 milles carrés. Elles sont très nombreuses, et les principales sont: Baffin, Victoria, Ellesmere, Banks, Devon, Southampton, Somerset, Prince de Galles, Melville et Axel Heilberg.

Antérieurement à 1880, ces îles appelées "Archipel Canadien" furent successivement, par droit de découverte, la propriété de l'Angleterre, de la Grande Bretagne (après l'union de l'Ecosse et de l'Angleterre, en 1707) et du Royaume-Uni (après l'union de l'Irlande à la Grande Bretagne, en 1880). En 1880 ces îles du nord furent transférées au Canada et font partie du territoire canadien depuis cette date. Le Canada a réglé législativement leur administration pour la première fois en octobre 1895. En vertu de cette législation les régions connues alors sous le nom de Territoires du Nord-Ouest furent constituées en quatre districts, le district de Franklin devant comprendre toutes les îles connues au nord du Canada. (Ordre en conseil canadien, 2 octobre 1895.)

En 1904, le ministère de l'Intérieur du Canada publia une carte indiquant presque toutes les randonnées des premiers explorateurs et montrant que le 141ème méridien de longitude ouest qui s'étend au nord jusqu'au pôle est la frontière occidentale du Canada et que le 60ème méridien de longitude ouest qui s'étend d'un point juste à l'est de l'île Ellesmere jusqu'au pôle est sa frontière orientale. Ce fut la première carte indiquant clairement l'étendue de la juridiction canadienne. D'autres cartes publiées par le gouvernement du Dominion montrent de même ces régions comme faisant partie du Canada.

Après le transfert des îles du Nord au Canada par le Royaume-Uni, le Gouvernement canadien manifesta son intérêt en encourageant et en envoyant dans cette partie du continent un certain nombre d'expéditions dans un but d'exploration et de recherches scientifiques—1884, S.S. *Neptune*; 1885 et 1886, S.S. *Alert*; 1897, S.S. *Diana*; 1903-05, S.S. *Neptune*; 1906-07, l'*Arctic*, navire du Gouvernement canadien; 1908-09, l'*Arctic*; 1910, l'*Arctic*. (Voir les publications officielles, *Southern Baffin Island*, 1930, et *Canada Eastern's Arctic*, 1934.)

Ces expéditions sont entrées dans l'archipel du nord par l'est et ont poursuivi des recherches scientifiques et des explorations dans presque toutes les îles connues. De 1913 à 1918 de vastes études ont été faites dans l'Arctique occidental. (*Report of the Canadian Arctic Expedition*, 1913-18).

Les données recueillies par ces expéditions ont révélé clairement au gouvernement canadien la nécessité pour le Canada d'établir dans ces régions une surveillance policière et des facilités postales. En conséquence, des postes de police, des bureaux douaniers et des stations postales ont été établis à Pond Inlet, île de Baffin; Craig Harbour, île Ellesmere; Pangnirtung, île de Baffin; Dundas Harbour, île Devon; péninsule Bache, île Ellesmere; Lake Harbour, île de Baffin; Cambridge Bay, île Victoria, et un poste d'orientation radiotélégraphique sur l'île Resolution. (*Canada's Eastern Arctic*, 1934.)

Le gouvernement inaugura en 1922 une patrouille annuelle des îles du Nord. Chaque année, cette patrouille transporte des représentants du gouvernement, dont des officiers d'administration, des médecins, des savants et des officiers et constables de la Royale Gendarmerie à Cheval, dans le but de maintenir l'autorité canadienne

\* Préparé sous la direction de R. A. Gibson, sous-commissaire des Territoires du Nord-Ouest, Ottawa.